

Val-de-Marne • Jeudi 28 septembre 2023 • N° 24599 • 2 €

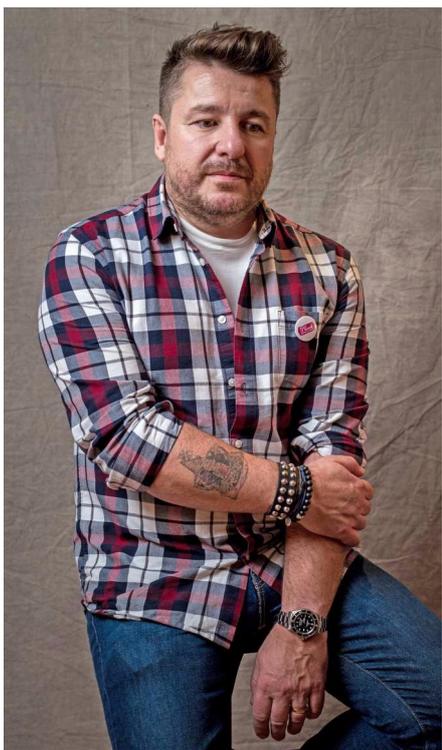
Le Parisien



Pierre Arditi
Évacué après un malaise sur scène

➔ Culture • P. 26

CODIC GUIREC / BESTIMAGE



GORASSINI-MOREAU/BESTIMAGE

Bruno Guillon
L'animateur pris en otage chez lui avec sa famille

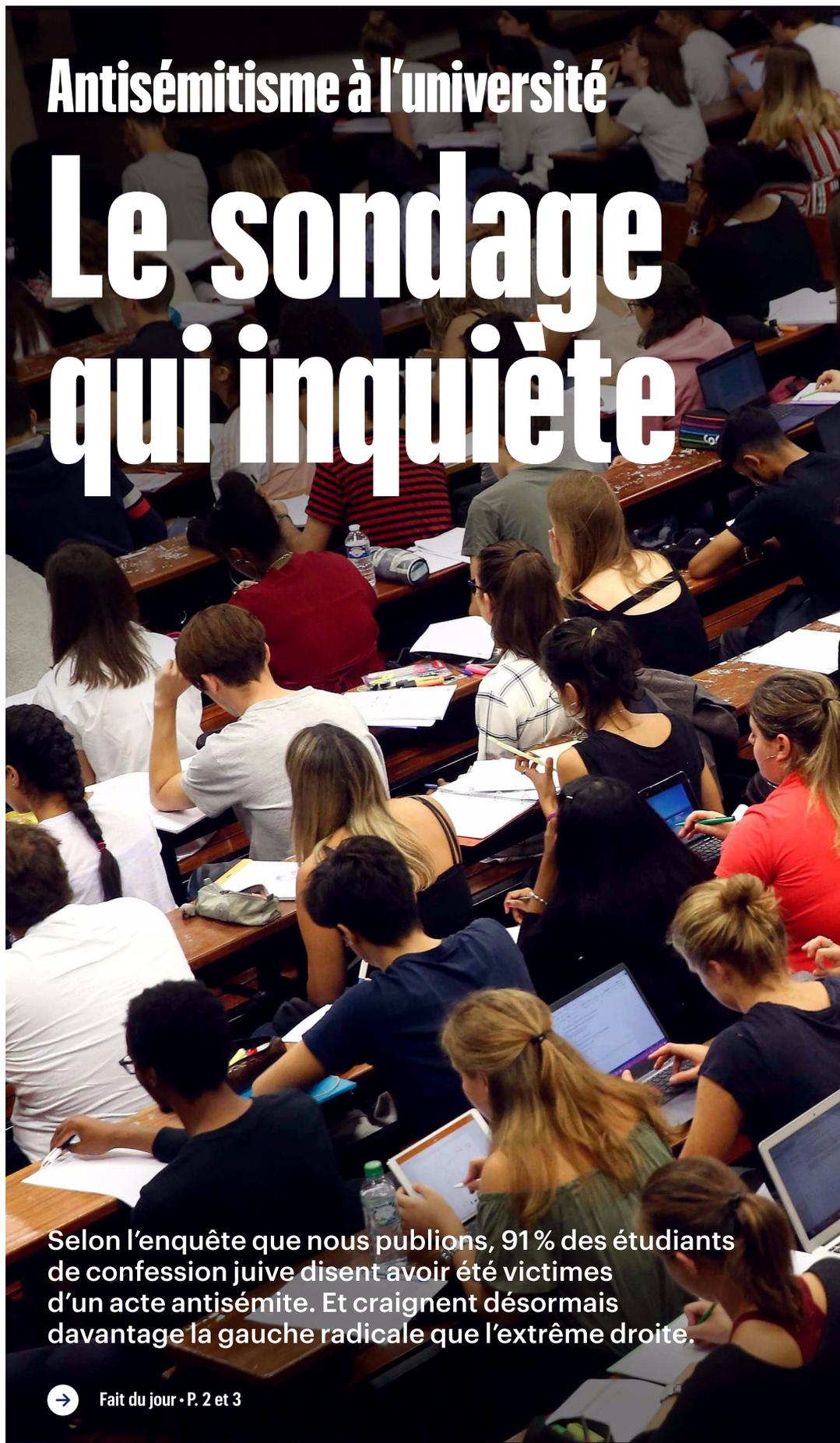
➔ Police-Justice • P. 14



LP / OLIVIER COISSAN

Assemblée nationale
Et voilà le 49.3 !

➔ Politique • P. 4



Antisémitisme à l'université

Le sondage qui inquiète

Selon l'enquête que nous publions, 91% des étudiants de confession juive disent avoir été victimes d'un acte antisémite. Et craignent désormais davantage la gauche radicale que l'extrême droite.

➔ Fait du jour • P. 2 et 3

IP3 PRESS/MAXPPP

Orelsan
Un contrat en or, des disques et des films



➔ Loisirs • P. 25

ANTHONY HARVEY/SIPA



Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2023 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 27 décembre 2022 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 379€ HT - (SAS) 189€ HT - (SASU) 135 € HT - (SNC) 210 € HT - (SARL) 141€ HT - (EURL) 118€ HT. Nomination des liquidateurs des sociétés civiles ou commerciales 210 € HT - CLOTURE de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 106 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) Hors constitutions et nominations des liquidateurs et clôtures : 60 (0,189€ HT) - 75/92/93/94 (0,232 € HT) - 91/77/78/95 (0,221€).

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés formalisés



SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR
I.1) Nom et adresses
Nom officiel:

Mairie
D'IVRY-SUR-SEINE

Adresse postale: Esplanade Georges
Marrane , 94200 Ivry-Sur-Seine
Code NUTS: FR107
Point(s) de contact:
Téléphone : +33 149602508
Courriel : smp@ivry94.fr

Adresse(s) internet
Adresse principale: <https://www.ivry94.fr>
Adresse du profil d'acheteur: <https://marches.maximilien.fr/?page=frame.ConsultationsOrganisme&org=j4z>
I.3) Communication :
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:

<https://marches.maximilien.fr/?page=frame.ConsultationsOrganisme&org=j4z>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:
Nom officiel: Mairie d'IVRY-SUR-SEINE
Adresse postale: Esplanade Georges Marrane , 94200 Ivry-Sur-Seine
Code NUTS: FR107
Point(s) de contact: smp@ivry94.fr
Téléphone : +33 149602508
Courriel : smp@ivry94.fr

Adresse(s) internet
Adresse principale: <https://www.ivry94.fr>
Adresse du profil d'acheteur: <https://marches.maximilien.fr/?page=frame.ConsultationsOrganisme&org=j4z>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <https://marches.maximilien.fr/?page=frame.ConsultationsOrganisme&org=j4z>
au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
I.4) Type de pouvoir adjudicateur: Autre type
I.5) Activité principale:
Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché
II.1.1 Intitulé: Acquisition de fournitures pour les écoles, les structures municipales de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse et des maisons de quartier
II.1.2 Code CPV principal: 39162110 - Fournitures scolaires
II.1.3 Type de marché: Fournitures
II.1.4 Description succincte: La présente consultation a pour objet l'acquisition de fournitures pour les écoles, les structures municipales de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse et les maisons de quartier. Les fournitures courantes concernent l'acquisition d'articles de papeterie, de crayons, gommes, cahiers, etc... Un descriptif plus détaillé est fourni dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement du lot 1 (Bordereau des Prix Unitaires/Devis Quantitatif Estimatif). Les pochettes scolaires de gratuité seront distribuées en début d'année scolaire à tous les élèves des écoles élémentaires. Le descriptif des pochettes est fourni à titre indicatif en annexe 1 du CCP et est susceptible de varier d'une année sur l'autre.
II.1.6 Information sur les lots: Ce marché est divisé en lots: oui
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots
II.2) Description
II.2.1 Intitulé: Lot 1: Acquisition de fournitures courantes de papeterie pour les écoles, les structures municipales de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse et des maisons de quartier Lot n°1
II.2.2 Code(s) CPV additionnel(s): Code CPV principal : 39162110 - Fournitures scolaires
II.2.3 Lieu d'exécution: Code NUTS: FR107
Lieu principal d'exécution: Esplanade Georges Marrane 94200 Ivry-Sur-Seine
II.2.4 Description des prestations: Lot 1: Acquisition de fournitures courantes de papeterie pour les écoles, les structures municipales de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse et des maisons de quartier
II.2.5 Critères d'attribution: Critère de qualité - Nom: Valeur technique / Pondération: 50

Critère de qualité - Nom: Valeur environnementale / Pondération: 10
Critère de qualité - Nom: l'amélioration du délai de livraison à compter de la réception du bon de commande / Pondération: 10
Coût - Nom: valeur économique / Pondération: 30
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: Oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions: Le lot 1 comporte trois reconductions.
II.2.10 Variantes:
Des variantes seront prises en considération: Non
II.2.11 Information sur les options: Options: Non
II.2.13 Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne
Non
II.2) Description
II.2.1 Intitulé: Lot 2 : Acquisition de pochettes scolaires de gratuité pour les écoles Lot n°2
II.2.2 Code(s) CPV additionnel(s): Code CPV principal : 39162110 - Fournitures scolaires
II.2.3 Lieu d'exécution: Code NUTS: FR107
Lieu principal d'exécution: Esplanade Georges Marrane 94200 Ivry-Sur-Seine
II.2.4 Description des prestations: Lot 2 : Acquisition de pochettes scolaires de gratuité pour les écoles
II.2.5 Critères d'attribution: Critère de qualité - Nom: Valeur technique / Pondération: 40
Critère de qualité - Nom: l'amélioration du délai de livraison à compter de la réception du bon de commande / Pondération: 20
Coût - Nom: valeur économique au regard du BPU / Pondération: 40
II.2.7 Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique: Durée en jours: 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: Oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions: Le lot 2 comporte trois reconductions.
II.2.10 Variantes:
Des variantes seront prises en considération: Non
II.2.11 Information sur les options: Options: Non
II.2.13 Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne
Non

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession:
Liste et description succincte des conditions:
Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.
III.1.2) Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de sélection:
1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):
III.1.3) Capacité technique et professionnelle
Liste et description succincte des critères de sélection:
1. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
2. Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):
III.2) Conditions liées au marché
III.2.2) Conditions particulières d'exécution: Les propositions doivent être rédigées en langue française. A défaut, les documents rédigés dans une langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction certifiée conforme à l'original, par un traducteur assermenté. Toute proposition sera exprimée obligatoirement en euros.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description
IV.1.1 Type de procédure
Procédure ouverte.
IV.1.3 Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
Accord-cadre avec un seul opérateur
IV.1.8 Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP):

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: Oui
IV.2) Renseignements d'ordre administratif
IV.2.2 Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
27/10/2023 Heure locale: 12h00
IV.2.4 Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: Français
IV.2.6 Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre: L'offre doit être valable jusqu'au: 2024-04-26
IV.2.7 Modalités d'ouverture des offres
Date: 27/10/2023 Heure locale: 14h00
Lieu: Mairie d'Ivry-sur-Seine
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement
Il s'agit d'un marché renouvelable: non
VI.2) Informations sur les échanges électroniques
La commande en ligne sera utilisée: Non.
La facturation en ligne sera acceptée: Oui.
Le paiement en ligne sera utilisé: Non.
VI.3) Informations complémentaires:
Les références du compte bancaire ou postal (compte commun en cas de groupement solidaire, un compte pour chaque membre en cas de groupement conjoint) où les paiements devront être effectués, seront indiqués dans l'Acte d'Engagement ; un RIB ou un RIP sera joint.
Conformément au Code, le délai global de paiement ne peut excéder trente jours à compter de la date de réception de la facture par les services municipaux et le dépassement de ce délai ouvre de plein droit et sans autre formalité pour le titulaire du marché, ou le sous-traitant, le bénéfice d'intérêts moratoires à compter du jour suivant l'expiration de ce délai. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne (B.C.E.) à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.
La mise en œuvre de ce délai interviendra dans les conditions fixées par le code.
Conformément au Code, le retard de paiement donnera lieu, de plein droit et sans autre formalité, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros(s). Ces frais sont payés dans un délai de quarante-cinq (45) jours suivant la mise en paiement du principal.
Les factures seront obligatoirement transmises électroniquement.
Le dépôt, la réception et la transmission des factures devra obligatoirement être effectuée via le portail <https://www.chorus-portail-pro.finances.gouv.fr>. Tout autre mode de transmission électronique sera refusé.
Les dépenses relatives au Marché seront payées sur les fonds propres de la Ville.
Les candidats sont informés que la visite du site est OBLIGATOIRE.
3 Les candidats doivent au préalable envoyer impérativement une demande de rdv, par courriel. Lors de cette visite, les candidats devront se munir de l'attestation de visite de site pré-remplie. Cette attestation est à remettre dans l'offre de l'opérateur économique. A euros défaut, l'offre du candidat pourra être déclarée irrégulière.
Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.
Quantité maximum de commande (Lot 1 : Acquisition de fournitures courantes de papeterie pour les écoles, les structures municipales de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse et des maisons de quartier): - montant minimum annuel : 70 000 euro(s) HT, soit 84 000 euro(s) TTC.
- montant minimum sur 4 ans : 280 000 euro(s) HT, soit 336 000 euro(s) TTC.
- montant maximum annuel : 350 000 euro(s) HT, soit 420 000 euro(s) TTC.
- montant maximum sur 4 ans : 1 400 000 euro(s) HT, soit 1 680 000 euro(s) TTC.
Quantité maximum de commande (Lot 2 : Acquisition de pochettes scolaires de gratuité pour les écoles): - montant minimum annuel : 25 000 euro(s) HT, soit 30 000 euro(s) TTC
- montant minimum sur 4 ans : 100 000 euro(s) HT, soit 120 000 euro(s) TTC
- montant maximum annuel : 125 000 euro(s) HT, soit 150 000 euro(s) TTC.
- montant maximum sur 4 ans : 500 000 euro(s) HT, soit 600 000 euro(s) TTC.
VI.4) Procédures de recours
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours
Nom officiel: Tribunal administratif de Melun
Adresse postale: 43, rue du Général de Gaulle Case postale n°8630, 77008 Melun Cedex
Téléphone : +33 160566630
Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation
Nom officiel: Tribunal administratif de Melun
Adresse postale: 43, rue du Général de Gaulle Case postale n°8630, 77008 Melun Cedex
Téléphone : +33 160566630
Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours
Nom officiel: Tribunal administratif de Melun
Adresse postale: 43, rue du Général de Gaulle Case postale n°8630, 77008 Melun Cedex
Téléphone : +33 160566630
Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 26/09/2023

Constitution de société

Création de la sasu : LBO CONSULTING. Siège : 81 Ter avenue du Bac 94210 LA VARENNE ST HILAIRE. Capital : 500 €. Objet : Conseil en systèmes et logiciels informatiques. Président : Leila BOKRÉTA, 81 Ter avenue du Bac 94210 LA VARENNE ST HILAIRE. Durée : 99 ans au rcs de CRETEIL. Tout associé a accès aux assemblées. Chaque action égale à une voix. Cessions libres.

Création de la sasu : SEZANE BISTROT. Siège : 3 place Daguerre 94360 BRY SUR MARNE. Capital : 10000 €. Objet : L'exploitation de fonds de commerce de bar, petite brasserie. Président : la sas SL DEVELOPPEMENT, 3 place Daguerre 94360 BRY SUR MARNE. Durée : 99 ans au rcs de CRETEIL. Tout associé a accès aux assemblées. Chaque action égale à une voix. Cessions libres.

Création de la sasu : AAA-VTC-AAA. Siège: 12 impasse Jean baptiste carpeaux 94000 CRETEIL. Capital : 100 €. Objet : L'exploitation de véhicules de tourisme avec chauffeur. La location de voitures particulières et autres véhicules automobiles légers sans chauffeur. Location de voitures pour professionnels du transport de personne. Président : Philippe Matthieu Andre Mestre, 12 impasse Jean baptiste carpeaux 94000 CRETEIL. Durée : 99 ans au rcs de CRETEIL. Tout associé a accès aux assemblées. Chaque action égale à une voix. Cessions libres.

Divers société

Rectificatif à l'annonce référence ALP00782646 parue dans Le Parisien le 30/06/2023 concernant la société ERIC GAURIOT, lire il a été constitué, par ASSP en date du 30/05/2023 en lieu et place de il a été constitué, par ASSP en date du 08/03/2023.

SARL ALARAKIA
SARL au capital de 8.000,00 Euros
Avenue du Général de Gaulle
CRETEIL (94000)
RCS CRETEIL 513 239 111
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 mai 2023 que le capital social a été augmenté de 92.000 Euros et porté de 8.000 Euros à la somme de 100.000 Euros
Mention sera faite au RCS de CRETEIL
Pour avis

Enquête publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DU LUNDI 16 OCTOBRE AU JEUDI 16 NOVEMBRE 2023

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND ORLY SEINE BIEVRE

VILLE D'ATHIS-MONS

Par arrêté n° A2023_860 en date du 19 septembre 2023, le Président de l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bievre a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la commune d'Atthis-Mons relative à la modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme d'Atthis-Mons.

Les pièces du dossier et le registre d'enquête sur lesquels le public pourra consigner toutes observations, propositions et contre-propositions seront tenus à la disposition du public au service urbanisme de la ville d'Atthis-Mons situé au 1 rue Lefèvre Utile à Atthis-Mons pendant toute la durée de l'enquête aux jours et horaires habituels d'ouverture au public :
- Les lundis et vendredis de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h00
- Les mercredis de 13h30 à 17h00
- Les mardis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

1) Les pièces sont également consultables sur le site de la ville d'Atthis-Mons : www.mairie-atthis-mons.fr rubrique mon cadre de vie- Urbanisme- PLU-Modifications.

2) Le public pourra adresser ses observations par correspondance au commissaire enquêteur au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : Mairie d'Atthis-Mons Monsieur le Commissaire Enquêteur Service Urbanisme Place du Général de Gaulle 91200 Atthis-Mons ou bien par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-plu@mairie-atthis-mons.fr en indiquant en objet du courriel « Observation PLU pour commissaire enquêteur ».

3) Monsieur VALOIS Michel, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par la 1ère Vice- Présidente du Tribunal Administratif de Versailles, et Monsieur RIVAULT Joël en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Monsieur VALOIS Michel assurera des permanences au service urbanisme de la ville d'Atthis-Mons situé au 1 rue Lefèvre Utile et en mairie d'Atthis-Mons située place du Général de Gaulle aux dates et heures suivantes :
S e r v i s c e
U r b a n i s m e
- 1 rue Lefèvre Utile – Atthis-Mons
- Lundi 16 octobre 2023 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 16 novembre 2023 de 14h00 à 17h00
M a i r i e
Place du Général de Gaulle – Atthis-Mons
- Samedi 28 octobre 2023 de 9h00 à 12h30

5) A l'issue de l'enquête,
- Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au service urbanisme de la ville 1 an après l'issue de l'enquête.
- Les dossiers, éventuellement modifiés pour tenir compte des observations et avis formulés au cours de l'enquête et des conclusions du commissaire enquêteur, seront soumis aux organes décisionnels de l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bievre.

L'arrêté relatif à l'ouverture de l'enquête publique est consultable en mairie d'Atthis-Mons et sur le site internet de la ville d'Atthis-Mons.



Publiez votre annonce légale avec Le Parisien

Formulaires certifiés pour une annonce conforme

Attestation de parution pour le greffe gratuite sous 1h

Paiement 100% sécurisé

Affichage en temps réel

Rdv sur leparisien.annonces-legales.fr